

## Compte rendu comité de pilotage mardi 16 février

- Charte de l'écomobilité 2016
- Avancement des actions
  - cimetière 0 phytosanitaire
  - bureau des associations
- Le parcours de biodiversité
- La refonte du comité de pilotage

Présents: Koos Slob, Isabelle Froidefond, Christiane Roué, Eliane Mouneyrac, Fabien Marot, Antunes Rémi, Jerome Perdrix

### **I) Charte de l'écomobilité 2016**

Quatre des cinq actions listées en 2015 ont été menées à bien :

- Point d'arrêt écosyst'm
- Film sur le covoiturage
- Café débat sur la mobilité
- Panneau d'information
- Formation des agents à l'éco-conduite.

Pour 2016 trois actions ont été proposées :

- Partenariat entre la MSAP et la SNCF
- Déploiement écosyst'm dans le cadre du TEPCV.
- Fiche de suivi des véhicules municipaux.

La communauté d'agglomération de Brive a signé avec l'ADEME une convention qui permet une aide aux communes engagées. Régis Broyer est notre interlocuteur.

### **III) Synthèse des actions évoquées précédemment.**

#### **Cimetière zéro phytosanitaire:**

Le premier point abordé durant ce comité de pilotage était le projet d'un cimetière zéro phytosanitaire.

L'ensemble des personnes présentes souhaitent engager cette action en proposant qu'une bande enherbée soit installée le long du mur dans le nouveau cimetière, à titre expérimental. Cette bande ne gênera en aucun cas l'accès des camions aux sépultures.

Isabelle Froidefond soumet l'idée d'intervenir sur certains points (inter-tombe, bordure, etc.) dans la partie ancienne du cimetière. Un groupe constitué de quelques personnes proposeront sur une zone test quelques mesures correctives. L'ensemble des propositions sera soumis à la commission travaux.

#### **Les missions de la maison des associations.**

Il a été convenu que la maison des associations permette à toutes associations qui le souhaitent de pouvoir déposer toutes informations relatives aux manifestations organisées. Dans le cas des activités nécessitant une inscription et un paiement, il sera possible pour les participants de remplir un bulletin d'inscription fournis par l'association. Pour ce qui est du paiement, une boîte sera placée dans la maison des associations ou le paiement devra être déposé avec l'inscription sous pli cacheté. Le responsable de l'association venant régulièrement relever les inscriptions. Le comité de pilotage propose qu'il en soit de même à la maison de services au public.

### **IV) Le parcours de biodiversité au VVF village**

Ce projet a été engagé par Marylou Pialle dans le cadre d'un stage pour le lycée agricole de Voutezac. Repris par Rémi Antunes en partenariat avec Caroline Plantecoste, ce parcours a été

complété pour permettre d'acquérir une connaissance de la région tant sur le plan biologique que géographique. Ainsi, les futurs vacanciers pourront s'adonner à un parcours pieds nus, un parcours empreintes d'animaux, découvrir la faune et la flore grâce à l'hôtel des insectes et aux carrés botaniques. Par ailleurs les nombreux points de vues leurs permettront de découvrir la région. Enfin, en association avec Didier Labille, un sentier des planètes sera intégré à notre parcours de biodiversité. Mise en place pour l'été 2016.

#### **V) La refonte du comité de pilotage**

Concernant la refonte du comité de pilotage, les participants trouvent que l'appellation « comité de pilotage de l'agenda 21 » n'est pas évocateur pour les habitants et ne favorise pas leur venue. Les personnes présentes trouvent qu'il faudrait garder en arrière le vocabulaire technique (tels que l'appellation agenda 21 et le terme comité de pilotage), et revenir à quelque chose de plus simple. On parlera donc désormais de « réunion d'échanges ».

Il a aussi été convenu que les réunions devaient être plus espacées. Elles auront désormais lieu une fois tous les deux mois. Ainsi la prochaine réunion (« bilan agenda 21 ») aura lieu en Avril.

Les réunions seront toujours thématiques en lien avec une action ou une proposition concrète. Nous gardons toujours l'idée d'une réunion en semaine limitée dans le temps, 20h30-22h.